



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL

Date de la séance : 29 septembre 2025

Présidence : Monsieur Nicolas Menétrey

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Vu la loi sur les impôts communaux /LIC) du 5 décembre 1956

Vu le préavis de la Municipalité n° 44/2025 du 25 août 2025 concernant l'arrêté d'imposition
2026

Où le rapport de la commission Gestion et Finances,

DECIDE :

1. **d'adopter** l'arrêté d'imposition pour l'année 2026 tel que présenté par la Municipalité et annexé au préavis ;
2. **de fixer** la durée du nouvel arrêté d'imposition à un an, soit pour l'année 2026 ;
3. **d'autoriser** la Municipalité à soumettre ledit arrêté d'imposition au Conseil d'Etat pour approbation

Ainsi délibéré en séance du 29 septembre 2025.

Le président :

Nicolas Menétrey



La secrétaire remplaçante :

Mical Waeber-Dutoit